

## COMMUNE DE CHAMPLOST

### Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 2 novembre 2011.

**Présents** : QUERET Jean-Louis, Maire, GENREAU François, GOUDON Valérie, adjoints, BREUILLE-MARTIN Daniel, COMPERAT Jean-Raymond, PREVOST Yvette, QUARTIER David.

**Absents excusés** :

LARBI Laurent a donné pouvoir à GENREAU François

CHICON Pierre a donné pouvoir à PREVOST Yvette

SEILLIEBERT Christophe a donné pouvoir à GOUDON Valérie

**Absent non excusé** : MATHIEU Daniel, DURVILLE Julien

**Secrétaire de séance** : PREVOST Yvette

Au début de la réunion, Jean-Louis QUERET, Maire, demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à modifier l'ordre du jour en ajoutant deux points concernant :

***- la vente de la porte de l'ancien hangar des pompiers***

***- l'achat d'un terrain contigu au cimetière de Vachy.***

**Le conseil vote à l'unanimité pour.**

Après lecture du compte-rendu de la réunion précédente, les membres du conseil approuvent et signent le registre des délibérations.

**ORDRE DU JOUR** :

*2011/046 Vente de la porte de l'ancien hangar des pompiers :*

M. le Maire informe les membres du conseil que Monsieur MORESCO Jean-Marie se propose d'acquérir la porte de l'ancien hangar du local des pompiers pour un montant de 50 €.

**Le conseil vote à l'unanimité pour.**

2011/047 Achat du terrain contigu au cimetière de Vachy (cadastré ZD5 contenance 1530 m<sup>2</sup>)

M. le Maire informe les membres du conseil qu'il a pris contact avec la fille de Madame VALENTI propriétaire du terrain jouxtant le cimetière de Vachy cadastré ZD 5 pour une superficie 1 530 m<sup>2</sup> . Ils se sont mis d'accord sur le prix de vente de cette parcelle (cadastrée en verger) pour un montant de 2 000€ plus les frais de notaire.

**Le conseil vote à l'unanimité pour.**

2011/048 Délibération concernant l'assainissement collectif des hameaux Vachy/Prunelles avec la commune de Bellechaume :

M. Le Maire explique aux membres du conseil que pour que le projet d'assainissement collectif des hameaux de Vachy et Prunelles avec la commune de Bellechaume se concrétise. Pour ce faire, il faut que les communes de Champlost et Bellechaume prennent une délibération identique confiant la maîtrise d'ouvrage à la commune de Bellechaume.

Jean-Louis QUERET, Maire, a lu la délibération type qui doit être prise et transmise aux services compétents. Après lecture et un tour de table, il a demandé aux conseillers de se prononcer.

**Le conseil vote à l'unanimité pour.**

2011/049 décision modificative sur le budget eau/assainissement :

Concernant le projet d'assainissement Vachy/Prunelles. La commune a demandé au bureau d'études BIOS d'ajouter un nouveau scénario (assainissement collectif Vachy/Prunelles avec la commune de Bellechaume).Le montant de l'étude était de 9 971,65 € TTC, le scénario supplémentaire a un coût de 1 196€ TTC.

Il nous faut donc augmenté de 1 196 € la ligne 203 et soustraire 1 196€ sur la ligne 215.

**Le conseil vote à l'unanimité pour.**

Inscription aux affouages :

Les inscriptions se feront du lundi 14 novembre au 16 décembre 2011.

2011/050 Taxe d'aménagement :

M. Le Maire explique que la TLE va disparaître et qu'une nouvelle taxe, la remplaçant, va être instaurée. Elle prendra le nom de Taxe d'Aménagement. Le conseil décide d'instaurer sur le territoire communal cette taxe à un taux de 2,5%.

Sont exonérés totalement ou partiellement :

1. Les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé de l'état hors du champ d'application du PLAII

2. 50% de la surface excédant 100 m<sup>2</sup> pour les constructions à usage de résidence bénéficiant d'un prêt à taux zéro renforcé (PTZ+)
3. Les locaux à usage industriel
4. Les commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m<sup>2</sup>
5. Les immeubles classés ou inscrits

**Le conseil vote à l'unanimité pour**

**QUESTIONS DIVERSES :**

Motion de soutien aux salariés de FRANGEY :

Le conseil soutient à l'unanimité le mouvement des salariés de FRANGEY dans leurs actions pour le maintien de leur emploi.

Travaux du cimetière de Vachy :

Les employés municipaux vont faire une partie des travaux (ébouler le mur actuel et creuser les fondations ainsi que la mise en place d'un écoulement des eaux de pluie) et l'autre sera exécutée par une entreprise ((fondation et construction du nouveau mur) pour un montant de 3 312,32 € TTC

Travaux chemin du bas de Vaudupuits

Les travaux à effectuer sur le chemin du bas de Vaudupuits s'élèvent à 6 624,29 € et une subvention de 1 274 € est prévue.

Achat de la maison Chéron :

Concernant l'achat de la maison Chéron et la construction de la salle d'évolution. Le Maire ayant été mandaté par le conseil municipal a choisi le Crédit Agricole pour un emprunt de 170 000 € sur 20 ans et un court terme de 130 000€ sur 2 ans en attendant les subventions.

Monsieur THOMAS a été retenu en tant qu'assistant à la maîtrise d'œuvre.

Travaux insonorisation salle des fêtes (réponse Conseil Général de l'Yonne pour subvention autorisation de commercer)

Les travaux prévus seront effectués dans un avenir proche.

Remise à plat des contrats d'assurance personnels matériel communaux :

M. le Maire étudie et renégocie les différents contrats d'assurance. Des économies plus que substantielles devraient être obtenues avec les mêmes garanties.

Mise en concurrence de l'entreprise de nettoyage des salles communales :

M. le Maire étudie les différentes propositions concernant le nettoyage des locaux municipaux.

Rappel des dates des bureaux de vote :

1. Présidentielles le 22/04 et 06/05/2012
2. Législatives 10/06 et 17/06/2012

Changement de place des containers à verres :

Il est envisagé de créer une plate forme sur le parking de la salle des fêtes pour y mettre les bennes à verre. Un bornage sera sans doute nécessaire.

Marquage arrêt de bus :

L'arrêt de bus n'étant plus matérialisé au sol, un marquage s'avère indispensable.

Bâtiment avicole : mise en place des plans paysagers

François GENREAU, Président de la commission patrimoine demande à ce que Jean-Louis QUERET prenne contact avec les propriétaires des deux bâtiments avicoles qui ont été construits récemment pour leur demander de bien vouloir mettre en place dans les délais impartis les volets paysagers prévus pour une meilleure intégration des bâtiments dans le paysage.

Bibliothèque municipale :

François GENREAU demande que soit mentionné le nouveau statut de notre bibliothèque et les raisons qui ont motivé cette décision. Le Maire répond que la bibliothèque devient un point lecture car les critères demandés ne sont pas réunis en particulier quand à la superficie qui doit être égale à 25 m<sup>2</sup>. Nous en reparlerons en réunion d'adjoints et en commission

Logiciel des factures d'eau :

Le logiciel des factures d'eau étant devenu obsolète, le remplacement est envisagé avec le fournisseur actuel, la société C.I.L.

Tenue d'un colloque historique à VERGIGNY :

Ce colloque qui aura pour thème « entrevue PETAIN GÖRING en gare de VERGIGNY de SAINT FLORENTIN le 1<sup>er</sup> décembre 1941 » se tiendra en salle des fêtes de VERGIGNY. A l'initiative de ce colloque de portée départementale, deux associations de Champlost, la SAHVCB (société historique) et l'amicale du souvenir des combattants. En plus de la conférence et des débats qui se dérouleront l'après midi de 14h à 17h30.

Trois expositions seront présentées le matin, et inaugurée par Jean-Marie ROLLAND, député de la circonscription d'Avallon :

- Occupation et résistance dans l'Yonne
- L'entrevue de SAINT FLORENTIN
- La vie quotidienne dans la région en 1941

L'Yonne Républicaine en fera écho prochainement dans une de ses éditions.

La séance est levée à 23h10.

Vu par nous, Jean-Louis QUERET, Maire de la commune de Champlost, pour être affiché le 8 novembre 2011 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884.

**Le Maire,**

**Jean –Louis QUERET**